

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2025 A 19H15

Se sont réunis sous la présidence de M. PACAUD Jean-Pierre, Mmes GRIVOT Annie, JANIN Marie-Odile, JANNY Véronique, LAMBOLEY Pascaline, TEIXEIRA Laurine, MM. ARGUS Jacques, GAIFFE Romain, GERMAIN Jean Luc et ROY Gaël.

Excusés : Mmes BERTHOUD Annie (a donné pouvoir à Mme GRIVOT Annie), GRANGER Michelle (a donné pouvoir à Mme LAMBOLEY Pascaline), MM. BOITIER Eric (a donné pouvoir à M. ARGUS Jacques) et LAUNAY Philippe (a donné pouvoir à Mme JANIN Marie-Odile).

Absente : M. GUERIN Christian.

Secrétaire de séance : Mme TEIXEIRA Laurine.

Ordre du jour

- Approbation du P.V. de la réunion du 19/05/2025 ;
- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Point sur les dossiers réalisés, en cours et à venir ;
- Reconduction du bail à la société de chasse ;
- Délibération pour demande de subvention au fonds vert ;
- Vente du terrain vers la micro-crèche ;
- Règles d'urbanisme sur la commune en zone AOC ;
- Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation ;
- Compte rendu des commissions et délégations ;
- Informations et questions diverses ;
- Date du prochain conseil municipal.

Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 19 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance

Laurine Teixeira est nommée secrétaire de séance.

Point sur les dossiers réalisés, en cours et à venir

Photovoltaïque : l'installation est terminée, les démarches administratives sont en cours pour permettre l'autoconsommation collective entre les bâtiments communaux.

Lavoir du Carruge : les fondations du muret derrière le lavoir du Carruge ont été effectuées par l'entreprise Martinot. Les bénévoles de Péronne Patrimoine et les agents communaux ont gérés la livraison de béton. Le mur en pierre sera remonté dans l'été.

Salle polyvalente : l'entreprise Baux est intervenue pour réparer la toiture de la salle polyvalente qui avait été endommagée par le vent.

Le carrelage de la terrasse ayant bougé, il sera refait dans le cadre de la garantie décennale.

Convention paintball : une convention d'occupation a été signée avec la société Paint Factory pour leur permettre d'installer une activité de paintball et de laser game dans la forêt communale.

Voiries : la société Géoptis a effectué un recensement des voies et chemins communaux. Les vérifications sont en cours.

Des devis ont été demandés pour la réfection de la partie Nord de la rue de la Croix de Sentier, de l'impasse des Tours (de la dernière maison jusqu'au bassin de rétention), de l'impasse de la rue du Four et pour la finition de la rue de la Combe du Roi

Des places de stationnement pour les bus scolaires seront matérialisées au Carruge.

École : deux salles de classe seront repeintes et les luminaires seront changés.

Décoration de Noël : des prises seront installées par le SYDESL sur les éclairages publics afin de

pouvoir brancher des guirlandes. De nouvelles décorations ont été commandées dont un panneau réfléchissant « Joyeuses Fêtes ».

Relais de poste : le dossier de demande de permis de construire a été déposé et l'ABF a fait part de ses prescriptions. Le dossier de consultation des entreprises est en cours de réalisation afin d'être lancé le 27 octobre pour une durée d'un mois. Pour ce projet, l'Etat a accordé une subvention de 486 000 € et le Département 65 000 €. D'autres aides ont été sollicitées et sont en attente de réponse, notamment le fonds européen LEADER pour 200 000 € et la Région pour 50 000 €. L'ARS pourrait aider au financement si un professionnel de santé s'engageait à s'installer.

Place Cours Thibauts : l'aménagement de la place Cours Thibauts est en cours d'étude : laisser le sol en sable, plantation d'arbres et enlèvement du pressoir qui est endommagé.

Chemin : le chemin des Essards va être élargi pour retrouver sa largeur initiale d'environ 4 mètres.

Reconduction du bail à la société de chasse

Le bail de chasse est échu depuis le 31/08/2024. Le maire propose de le renouveler pour 9 ans sans augmentation pour compenser l'enlèvement des 2 hectares dédiés au paintball.

Délibération pour demande de subvention au fonds vert

Le conseil municipal donne son accord pour solliciter le fonds vert dans le cadre de la construction de 4 logements au Relais de Poste.

Vente du terrain vers la micro-crèche

Un riverain conteste la mise en vente du terrain situé à côté de la micro-crèche afin de préserver sa tranquillité. Le conseil municipal propose qu'il l'achète au tarif fixé en 2022, soit 63 000 euros.

Règles d'urbanisme sur la commune en zone AOC

Un viticulteur a demandé l'autorisation de construire sa maison d'habitation à côté de son exploitation, à la place de vignes, en zone AOC, sur un terrain non constructible. Le conseil municipal refuse car Péronne est un village viticole et les zones AOC doivent être préservées.

Budget : une décision modificative du budget est prise pour permettre l'amortissement de frais d'étude non suivis de travaux.

Décision prise par le maire dans le cadre de sa délégation

Le conseil prend acte des décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation.

Compte rendu des commissions et délégations

Finances : une réunion d'échange s'est déroulée le 30 juin à Igé avec la trésorerie.

CCAS : l'après-midi récréatif du 25 juin a réuni 17 personnes très contentes de se retrouver.

Communication : les 63 mots du crieur ont été répertoriés, ils seront analysés par les commissions.

Il y a toujours des Bourgogne magazine en vente à la mairie.

Une étude est en cours sur l'intérêt d'installer un panneau d'information lumineux.

Protocole : la cérémonie du 14 juillet est en préparation.

Viticulture : la charte des traitements de vigne autour de l'école n'est pas respectée par tout le monde. La conception d'une bannière est toujours en cours, elle sera finalisée pour la prochaine Saint Vincent. Quelques viticulteurs ont aidé un viticulteur Péronnais blessé.

Environnement : le camion qui presse sera à Péronne le 16 octobre.

Commission jeunes : le bureau de la commission jeunes a été constitué et un nom a été trouvé « les p'tits péronnais ».

Agents communaux : un premier bilan de l'année montre de nombreuses heures passées dans les travaux d'espaces verts et dans l'entretien des bâtiments.

Salles : la préfecture a organisé le forum territorial de planification écologique le 3 juillet à Péronne. Les participants ont beaucoup apprécié la salle.

Sport : la course cycliste la Ronde de Saône et Loire traversera la commune le 26 juillet.

SIVOS : Un bilan de l'année a été fait avec les agents.

Un arrêt de travail est toujours en cours depuis le mois de décembre 2024.

Un recrutement est en cours pour remplacer un CDD non renouvelé.

Il y a encore des impayés qui pénalisent les finances du SIVOS.

Problème de chaleur à l'école de Péronne malgré les filtres installés sur les vitres.

SIGALE : le SIGALE va fêter ses 20 ans et va inviter tous les anciens délégués qui ont siégés au comité syndical.

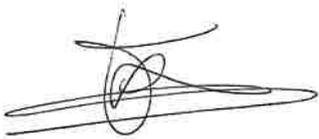
Informations et questions diverses :

- Une caravane squatte en bas de la rue de l'Etang. Contact a été pris avec le propriétaire pour lui trouver un logement.
- Il a été constaté qu'il n'y a plus d'incivilité place du Martoret et que l'abri bus reste propre.
- Le paintball est ouvert depuis le 11 juin.
- Problème de non-respect des dates et heures de reconnaissances du rallye des vins.
- Réclamation sur le dépôt d'un tas de terre rue du Four.
- La nuit des églises a eu lieu le 5 juillet et s'est bien déroulée.
- Une subvention de 1000 € a été attribuée pour la mise en place d'une baie vitrée à la cave voutée.
- Un médecin généraliste et un ostéopathe souhaitent s'installer sur la commune. Un local à louer de 30 à 50 m² en rez-de-chaussée est recherché.

La prochaine réunion du Conseil est fixée au lundi 8 septembre à 19h15.

Approuvé le 8 septembre 2025

**La secrétaire de séance,
Laurine TEIXEIRA**



**Le Maire,
Jean Pierre PACAUD**

